

## ***"La convention citoyenne pour le climat : une sacrée expérience démocratique !"*** par Jean-Claude MASSON

La Convention Citoyenne pour le Climat est à examiner comme faisant partie des prémices de ce que pourrait être une démocratie participative et pas seulement sous le seul angle d'une énième promesse non tenue. C'est ce que je vais essayer d'argumenter.

Dans un article de Marianne publié le 08/12/2020, le journaliste Sébastien Grob parle du risque de divorce entre les membres de la Convention Citoyenne pour le Climat (CCC). « *Depuis des mois, le chef de l'État et le gouvernement multiplient les "jokers" pour s'éloigner des propositions citoyennes. Au risque d'un divorce entre les deux parties ?* » et d'évoquer des sujets qui fâchent : la 5G, les aéroports, les billets de train, les véhicules lourds.

Le Président Macron n'est pas le premier à ne pas tenir ses engagements.

Oublier la convention citoyenne sur le climat et la mettre dans un tiroir c'est répéter la suite donnée par le congrès de 2007 au référendum de 2005.

Dans les deux cas la parole du peuple n'a pas été et n'est toujours pas entendue.

Cependant la pertinence des 149 propositions élaborées par les 150 citoyens d'une part, mais aussi, et peut être surtout, son organisation méritent l'attention des composantes progressistes du spectre politique français. Suggestion que valide sa transposition à minima (et encore) par les actuels locataires de l'Élysée et de Matignon.

La CCC s'est tenue entre octobre 2019 et juin 2020.

Pour arrêter le mouvement des gilets jaunes, le « grand débat » fut lancé par le Pdt Macron, puis un « vrai débat » fut organisé par les gilets jaunes.

Les prémices de la convention sont à chercher dans cette riposte populaire que fut le « vrai débat » et la qualité du travail qui y fut réalisé.

Par exemple Diego Chauvet dans un article de l'huma du 14 mars 2019 écrit : « *En France, nombre d'observateurs ont noté qu'un thème particulier a émergé dans les préoccupations : la santé et l'accès aux soins. Ce thème ne figure pourtant pas parmi les thématiques retenues dans le grand débat. Le porte-parole du gouvernement, Benjamin Griveaux, a été obligé de le reconnaître fin février. La difficulté d'accès aux soins sur certains territoires renforce le sentiment de relégation et de déclassement d'un nombre croissant de citoyens.* »

Le Président Macron décida cette convention pour reprendre la main mais aussi, et ce n'est pas accessoire, pour court-circuiter les « corps constitués » dont le Conseil Economique Social Environnemental.

Pour calmer le jeu, il faut donner du grain à moudre disait un ancien secrétaire de Force Ouvrière.

Ce qu'il fit en s'engageant « *à ce que ces propositions législatives et réglementaires soient soumises "sans filtre" soit à référendum, soit au vote du parlement, soit à application réglementaire directe.* »

Ce premier point est à la fois une promesse, laquelle n'engage que ceux qui y croit (le congrès Versaillais de 2007 répudiant le référendum de 2005 est l'acmé de ces mensonges d'état), mais aussi une nécessité.

En effet : pourquoi les membres de la CCC travailleraient ils avec ardeur sans cet engagement ?

Ce qu'il fit encore en proposant un objectif clair, difficilement contestable car intégrant la justice sociale : « *la CCC a pour mandat de définir une série de mesures permettant d'atteindre une baisse d'au moins 40 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 (par rapport à 1990) dans un esprit de justice sociale.* »

Ce qu'il fit en proposant une représentativité sociale tout aussi difficilement contestable : « *elle réunit cent cinquante personnes, toutes tirées au sort ; elle illustre la diversité de la société française.* »

Enfin « *il est demandé aux citoyens de s'informer, de débattre et de préparer des projets de loi sur l'ensemble des questions relatives aux moyens de lutter contre le changement climatique.*

Les séances plénières sont retransmises sur le site de la CCC.»

Ce point est très important. Les citoyens eurent plusieurs jours de formation intensive sur un sujet que nombre d'entre eux découvraient. Ils purent, à leur initiative, s'informer en rencontrant divers experts, associations ...

Ce fut un véritable effort d'éducation, qualifiable de populaire eu égard à la diversité des membres de la CCC.

Un point sur lequel je souhaite insister est le tirage au sort des 150 membres ainsi que les critères de sélection qui furent retenus pour représenter la diversité sociale. Bien que la lecture en soit désagréable dans le cadre d'une simple lettre, j'ai jugé important de fournir quelques chiffres. Je reprends ci-dessous des extraits du site officiel de la CCC

*Le but était d'obtenir un échantillon représentatif de la population française*

- **le sexe** : conformément à la réalité de la société française, la Convention est composée à 51 % de femmes et à 49 % d'hommes
- **l'âge** : 6 tranches d'âge, proportionnelles à la pyramide des âges à partir de 16 ans, ont été définies.

16/17 ans	18/24 ans	25/34 ans	35/49 ans	50/64 ans	65 et +
5%	9%	15%	22%	31%	18%

- **le niveau de diplôme** : 6 niveaux ont été retenus, afin de refléter la structure de la population française de ce point de vue. Une attention toute particulière est portée sur la nécessité d'une juste présence des personnes non-diplômées.

sans diplôme ou certificat d'études primaires ou BEPC	CAP ou BEP	bac	diplôme supérieur au bac	étudiants
---	------------	-----	--------------------------	-----------

- **les catégories socio-professionnelles** : la Convention citoyenne reflète la diversité des CSP (ouvriers, employés, cadres...) au sein de la population française. Des personnes en situation de grande pauvreté sont également présentes.

agriculteurs	artisans commerçants chefs d'entreprises	cadre sup et professions libérales	professions intermédiaires	employés	ouvriers	retraités	inactifs
--------------	--	------------------------------------	----------------------------	----------	----------	-----------	----------

- **le type de territoires** : en se basant sur les catégories Insee, la Convention respecte la répartition des personnes en fonction du type de territoires où elles résident (grands pôles urbains, deuxième couronne, communes rurales...). Des personnes issues des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) sont également présentes.

communes appartenant à un grand pôle	communes appartenant à la couronne d'un grand pôle ...	communes appartenant à un petit ou moyen pôle ... ou isolées
62%	20%	15%

- **la zone géographique** : la Convention illustre également la répartition de la population française sur le territoire métropolitain (Région) et ultra-marin.

Guadeloupe Réunion Corse 1% chacune	Ile de France	Auvergne Rhône Alpes	Hauts de France	PACA	Nouvelle Aquitaine	Grand Est	Occitanie	Pays de la Loire	Bretagne	Centre Val de Loire	Bourgogne Franche Comté	Normandie
--	---------------	-------------------------	-----------------	------	-----------------------	-----------	-----------	------------------	----------	------------------------	-------------------------------	-----------

Cette représentation sociale est-elle pertinente versus la représentation politique ?

A l'évidence c'est une question qui dérange tout autant que le mouvement des gilets jaunes.

Concernant l'Assemblée nationale, je n'ai pas pu trouver de chiffres correspondant aux catégories définies par Harris interactive qui fut chargé du tirage au sort de la CCC

Le tableau ci-dessous produit par l'ENS Lyon est assez éclairant.

<b>Composition de l'Assemblée nationale par sexe, âge, catégorie professionnelle, expérience en tant que parlementaire, en 2012 et en 2017 (577 parlementaires)</b>		
	<b>2012</b>	<b>2017</b>
Part des femmes (%)	26,9	38,8
Moyenne d'âge	54,6	49,2
Part des moins de 50 ans (%)	33	51
Moins de 30 ans	0,35	5
Part des catégories socioprofessionnelles supérieures (%) - données provisoires	82	80
Part des employés et ouvriers (%) - données provisoires	2 à 3	3
Néo-députés (%)	38	72

Ce que je retiens de la représentation sociale de la CCC :

- Une représentation de la jeunesse à la hauteur de ce qu'a fait la CCC est quasi impossible avec le système de représentation actuel.
- je suis particulièrement sensible au 44% des membres qui ont un niveau scolaire inférieur ou égal au CAP/BEP car la cohésion sociale de la République tient pour beaucoup aux lycées d'enseignement professionnel. Ils permettent aux laissés pour compte de l'enseignement général de sortir la tête haute, c'est à dire avec un diplôme reconnu, de la vie scolaire. Et, je n'oublie pas que Marcel Paul et Ambroise Croizat font partie de ces 44%.
- La représentation socioprofessionnelle de la CCC est aux antipodes de celle de l'assemblée nationale.
- Il est difficile de dire des choses pertinentes sur les deux derniers points (territoire et zone géographique). Il est très probable que les points de vue des ruraux, des périurbains ont pu être pris en compte beaucoup plus fortement qu'à l'assemblée nationale. Pourquoi ? Parce que ces personnes pouvaient exprimer les problèmes concrets auxquels elles étaient confrontés.

Un rapide éclairage sur le coût de la CCC et les défraiements de ses membres

La CCC a coûté 5.431.233€ dont 27,8% pour la prise en charge des 150 membres (défraiements, indemnités, garde d'enfant).

Enfin les 150 membres de la CCC ont créé l'association des citoyens de la convention climat « les 150 ». Je me garderai bien de prédire son avenir. Vous pourrez aisément la trouver sur les réseaux sociaux.

La question de la suite à donner à la CCC est posée le tiroir ou un sorte de conseil de surveillance ou ... ? Là encore la proposition présidentielle « *que ces propositions législatives et réglementaires soient soumises "sans filtre" soit à référendum, soit au vote du parlement, soit à application réglementaire directe* » est à travailler mais surement pas à rejeter sans examen.

Pour conclure

A mon avis cette CCC a été un formidable moment d'éducation populaire par sa forme mais aussi par son résultat 149 propositions écrites par 150 « madame et monsieur tout le monde »

Ces 149 propositions écrites sont la marque de la capacité d'émancipation de notre peuple car elles sont un acte de création bien plus que le furent les cahiers de doléances.

Je citerai Aragon qui, dans « je n'ai jamais appris à écrire ou les incipits » dit : « **je crois encore qu'on pense à partir de ce qu'on écrit, et pas le contraire** ».

Mais la pensée n'est pas suffisante. « C'est dans la pratique que l'homme trouve la vérité ».

En cette période électorale il aurait été pertinent de prévoir des déclinaisons des principes d'organisation de la CCC par exemple régionalement sur la mobilité, départementalement sur l'aide sociale ou les écoles, et même les supporters du football club girondin de Bordeaux aidés par la municipalité ou la métropole pourraient s'en inspirer. Cette dernière proposition n'est pas la moindre.

Les clercs et les propriétaires, tous ceux qui peu ou prou craignent le peuple, voire le méprise appuieront de toute leur force sur la pédale de frein.

**JC MASSON** ancien directeur régional opérationnel sud-ouest et ancien directeur de la stratégie financière et de la prospective de la caisse centrale des activités sociales des industries électriques et gazières, Mai 2021

**Site officiel de la Convention Citoyenne pour le Climat**

***<https://www.conventioncitoyennepourleclimat.fr>***